du 22x déposants 745 fr. 66 soit 111 fr. 18 par tête d'habitant.

Nous continuerons dans un prochain article l'analyse de cet intéressant rapport.

D'une communication faite vendredi soir au Conseil municipal, il résulte qu'on procédera prochainement à la mise en adjudication des travaux de l'embranchement du canal.

Le commerce aura-t-il enfin satisfaction depuis tant d'années que la question est à l'étude?

Un détail topique : le décret d'utilité publique se trouve périmé : il faut donc de nouveau recourir à cette formalité administrative. Voilà ce qu'on gagne à introduire la politique dans les questions d'affaires et à délégner certaines interventions qu'on qualifiait compromettantes.

Le concours de musique de Paris. — La commission administrative des *Orphéonistes* (*Crick-Sicks*), rappelle aux membres de la Société la répétition générale du dimanche 12 courant, à 11 h. 1/2 du matin et celle du mardi 14, à 8 h. 1/2 du soir, répétition extraordinaire dans laquelle seront réunis tous les exécutants prenant part au concours officiel de Paris, le 11 août prochain, dernier délai pour la signature des feuilles d'adhésion réclamées par le comité de Paris.

Ne pas confondre. — M. Joseph Dedryver, boucher, rue de Menin, n'a rien de commun avec un sieur Joseph Dedryver, de Croix, condamné, jeudi dernier, au tribunal de simple police de Roubaix.

Un carrousel aura lieu à la Marlière, le jeudi 30 courant, fête de l'Ascension. Nous en donnerons prochainement le programme.

Echelle volée. — Une échelle a été soustraite d'un chantier au préjudice d'un sieur L. G..., entrepreneur à Tourcoing.

Auteur inconnu.

Saisie aux Halles. — 40 kilogrammes de maquereaux reconnus impropres à la consommation publique, ont été saisis aux Halles centrales par M. Ausart, inspecteur des denrées alimentaires.

5 gamins de 14 à 15 ans, qui s'amusaient à jeter des pierres, ont été l'objet d'un procès-verbal.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX.—**AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

LILLE

M. Saisset Schneider. — L'*Agence Havas* nous communique la note suivante :

« On assure que M. Saisset-Schneider, préfet du Nord, sera appelé à un autre poste à Paris. »

M. le lieutenant-colonel Royer, commandant le 1er régiment territorial d'infanterie, officier de la Légion d'honneur, est aujourd'hui atteint par la limite d'âge et va être rayé des cadres de l'armée. Les officiers des deux bataillons du 1er territorial qui accomplissent en ce moment une période d'instruction ont tenu à donner, à cette occasion à leur colonel, une marque de leur sympathie. Les officiers se sont réunis vendredi soir au Cercle et ont offert au chef, regretté qui les quitte un superbe bronze d'art : *Pro Patria*.

M. le commandant Samion a prononcé une touchante allocution dans laquelle il a rappelé les titres multiples du colonel à la reconnaissance du régiment qu'il a commandé pendant plus de huit ans. Ému jusqu'aux larmes par l'imposante manifestation dont il était l'objet, M. Royer a remercié en quelques mots et s'est retiré après avoir serré la main de tous.

Les territoriaux. — Samedi après-midi, la ville a présenté dans certaines rues un aspect inaccoutumé.

Ce mouvement était produit par le départ des territoriaux qui avaient été désarmés le matin.

A partir de trois heures de l'après-midi, les trains de différentes directions ont ramené à Lille d'autres hommes qui venaient accomplir la même période dans d'autres garnisons.

Le service d'ordre à la gare était fait par les chasseurs à pied, sous le commandement d'un sous-officier.

Une fête de travail. — A l'occasion du Broquelet, MM. Crépy fils et Cie, filateurs, rue de Canteleu, à Lille, offriront lundi une grande fête à tout leur personnel. A midi, le cortège partira de l'établissement, musique en tête, et se dirigera vers l'Alcasar, où sera servi un banquet de 500 couverts. Le tirage d'une tombola aura lieu après le banquet.

Association des anciens élèves du pensionnat St Gabriel de St-Maurice-Lille. — Nous rappelons que la fête intime aura lieu le dimanche 12 mars, au siège social :

Ordre du jour. — A dix heures, messe solennelle; à 11 heures, assemblée générale; à 12 heures, banquet. — Puis, jeux variés et nombreux avec prix de valeur, suivis d'une magnifique tombola, qui sera tirée dans la soirée.

NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES. — M. Bourel, aumônier de l'hôpital Sainte-Eugénie, à Lille, est nommé curé d'Englos.

M. Rambouts, vicaire à Lille (Notre-Dame de Consolation), est transféré à Tourcoing, (Notre-Dame. M. Hérent, vicaire à Flines-lez-Raches, est nommé à Lille (Notre-Dame de Consolation. — M. Bricquet, vicaire à Couticher, est transféré à Flines-lez-Raches.

REINE DE LAVOIR

Hier elle blanchissait... la voilà sur un trône !
Ses bras étaient gros, rougeauds... Ils sont de lait!
Et la foule applaudit cette aimable personne
Qui du roi des savons fait admirer l'effet !

Parfumerie Victor Vaissier, Roubaix-Paris.

19419—385914

CONCERTS ET SPECTACLES

Tourcoing. — Une grande soirée bachique offerte par la société des soirées populaires avec le concours de plusieurs artistes, aura lieu à l'estaminet du *Grand Plaisir*, rue de la Latte, le dimanche 19 mai à 6 h. 1/2. Nous en publierons ultérieurement le programme.

Tribunal correctionnel de Lille

Audience du samedi 11 mai 1889

Présidence de M. PARENTY

Le 8 mai dernier vers 3 heures de l'après midi, Mme Tréfold Hallebrouck, ménagère à Roubaix, rue des Longues Haies, cour St Joseph, voyait entrer chez elle une jeune fille.

— « Madame, lui dit celle-ci, auriez vous l'obligeance de me prêter votre fer à friser? je viens de contracter un engagement dans une baraque de la foire, je tiens à être présentable et je désire m'onduler les cheveux.

Madame Tréfold acquiesça volontiers à cette demande et offrit même à la nouvelle venue une tasse de café.

Tout en buvant son café, l'inconnue fit ses confidences à son hôtesse : elle était bien malheureuse, orpheline dès son bas âge, obligée de travailler pour vivre, malgré tout son courage, elle ne trouvait pas toujours d'ouvrage et était quelquefois dans la dure nécessité de rester sans manger des journées entières.

Mme Tréfold s'efforça de consoler la pauvre affligée, lui offrit une nouvelle tasse de café et l'accompagna jusqu'à la porte de la rue.

Les deux femmes se dirent adieu mais grande fut la surprise de Mme Tréfold en voyant son interlocutrice prendre la fuite à toutes jambes.

Ce départ inopiné et si précipité lui sembla louche et elle s'empressa de remonter chez elle où elle constata la disparition de son porte monnaie, contenant environ 4 pièces de 1 franc, dont 1 pièce à l'effigie du pape.

Mme Tréfold n'eut plus alors de doutes et elle alla déposer plainte au commissaire de police qui ne tarda pas à faire arrêter la voleuse. Celle-ci protesta énergiquement de son innocence, mais, circonstance bien fâcheuse pour elle, le commissaire retrouva sur elle deux pièces de 1 franc, dont une précisément à l'effigie du pape.

A l'audience Mme Tréfold, par l'intermédiaire de l'interprète M. Philippe, raconte les faits tels que nous venons de les exposer.

La déposition est pleinement confirmée par une de ses voisines et un inspecteur de police.

Le prévenu déclare se nommer Marie Wemeuse, âgée de 18 ans, née à La Madeleine-les-Lille.

En proie à une grande auxe citation, elle interrompt violemment les témoins et se défend avec une grande énergie.

— Ce n'est pas vrai, s'écrie-t-elle; je n'ai pas volé de porte-monnaie, cette femme a menti, oui elle ment comme une arracheuse de dents. (Rires).

Le président. — Quel intérêt aurait-elle à cela ? elle ne vous a jamais vue. — La prévenue. — Moi non plus ; je ne l'ai jamais tant vue qu'aujourd'hui.

Le président. — Il semble bien résulter des dépositions, que vous avez profité du moment où Madame Tréfold était descendue à la cour chercher un seau d'eau, pour soustraire le porte-monnaie. — La prévenue. — Comment pouvez vous dire cela ? celui qui n'y était pas ne peut rien en savoir, et vous n'y étiez pas.

Le président. — Tout porte à croire que vous êtes coupable; comment expliquez-vous ce fait que dans le porte-monnaie se trouvait une pièce du pape et que précisément on retrouve en votre possession également une pièce du pape? — La prévenue. — Il y a plus d'un baudet qui s'appelle Martin ; il peut donc y avoir plus d'une pièce pareille (Hilarité.)

Le président. — Sans doute, mais avouez que c'est là une coïncidence bizarre. Ajoutez à cela cette autre circonstance qu'un témoin affirme que la veille du vol vous n'avait pas un sou sur vous. — La prévenue. — C'est possible; mais le matin un de mes amis que j'avais rencontré, m'avait donné 3 francs.

Le président. — Vous persistez toujours dans votre système ; vous niez. La prévenue, d'une voix très forte, accentuant ses paroles d'un geste énergique. — Si c'était vrai, je le dirai. Pourquoi me faire dire oui quand c'est non. Quand je serais allée de par ses mes jours en prison, je ne dirais pas autre chose pour un non !

Le président. — Le tribunal appréciera si votre attitude est celle d'une innocente injustement accusée ou si elle ne dénote pas au contraire une audace peu commune. — La prévenue. — Les témoins disent bien pour m'accuser, j'ai bien le droit de crier pour me défendre.

Le président. — Vous êtes également prévenue d'avoir soustrait un porte monnaie et un chapeau au préjudice de Mlle Grélio. Vous niez aussi ? — La prévenue. — Certainement, puisque ce n'est pas.

M. Grelio, fabricant de fleurs artificielles à Roubaix, 1, rue du Vieil-Abreuvoir, était cité comme témoin. M. Desfontaines, juge suppléant, qui occupe le siège du ministère public, avertit le tribunal qu'il a reçu une dépêche du témoin, s'excusant de ne pouvoir venir à l'audience de ce jour.

Pendant que M. le Président prend connaissance de cette dépêche dont il donne lecture, Me Basquin, défenseur de Marie Wemeuse, essaie de calmer sa cliente.

Peine inutile ! celle ci se retourne furieuse vers lui et s'emporte de nouveau :

— Comment ! avouer ce que je n'ai pas fait ! Je n'avouerai pas ! Je n'avouerai pas ! Je n'avouerai pas ! Je serai plutôt de mourir dans les prisons que je n'avouerais pas !

Ces protestations lancées sur un ton très élevé soulèvent l'hilarité dans toute la salle.

M. le président. — Le Tribunal renvoie cette affaire à jeudi, pour la déposition de M. Grelio.

Sur ce, la prévenue est réintégrée dans la loge des prévenus, d'où on l'entend encore s'écrier : « Je n'avouerai pas ! »

Un sieur Decorte est condamné à 1 mois de prison pour outrage public à la pudeur commis dans le cabaret de Madame Smal, née Nathalie Mullo, à Tourcoing.

Une petite gamine, Marie Deleplanque est condamnée à 1 mois de correction pour vol de viande et de café, commis au préjudice de Mme Vadem, à Mouveaux.

Sont ensuite condamnés : Marie Catteau à 4 mois de prison et à la relégation pour vol ; Victor Verhey à 50 francs d'amende pour délit de chasse ; François D..., agent d'affaires à Lille, à 1 jour de prison pour abus de confiance ; François Delya 2 mois pour expulsion ; Debaere à 6 mois pour même fait ; Jean Baptiste Vantredamme à 1 mois et 500 fr. d'amende pour fraude ; Louis Honoré à 1 mois et Louis Lévêque à 15 jours pour fraude, plus tous deux solidairement à une amende de 500 francs.

MAITRE POINTU

NORD

Nominations universitaires. — M. Robat, maître répétiteur au lycée de Tourcoing, est nommé professeur de rhétorique au collège d'Armentières.

Mlle Maunier, ex-déléguée dans les fonctions de maîtresse-adjointe à l'école normale de Douai, est délégué à l'école normale d'Orléans.

Distinctions honorifiques. — M. Monier professeur à l'Ecole normale de Douai, est nommé officier de l'Instruction publique, et M. Minisclou, instituteur à l'école publique de Dorignies-Douai, est nommé officier d'Académie.

Nécrologie. — On annonce de Cambrai la mort de Mlle Marguerite Arnoult, en religion sœur Ursule, des filles de la Charité de Saint-Vincent de Paul.

Sœur Ursule était âgée de 77 ans, dont cinquante années passées en religion.

— Nous apprenons que sœur Angèle, de la congrégation des Sœurs de Sainte-Thérèse, à Avesnes, vient de s'éteindre à l'âge de 73 ans, après plus de 50 ans passés dans cette communauté et près de 40 ans à l'hôpital civil et militaire d'Avesnes, où elle a donné ses soins attentifs et bienfaisants aux nombreux malades militaires et civils traités dans cet établissement.

PAS-DE-CALAIS

Calais. — M. Laguerre se rendra à Calais après la conférence de Tourcoing, où M. Carnot ira aussi dans les premiers jours de juin. De Calais, le député du Vaucluse partira pour Londres où il restera deux jours.

Mort de M. de Marsilly. — M. Commines de Marsilly, ancien directeur des mines d'Anzin, officier de la Légion d'honneur, a succombé hier matin, vers dix heures, en son hôtel, avenue Montaigne, à une attaque d'apoplexie foudroyante.

Un médecin, appelé aussitôt, n'a pu que constater le décès.

Il était le père de M. Commines de Marsilly, secrétaire de l'ambassade de France à Berlin. Il était âgé de soixante ans.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 10 mai.* — Angèle Vandevyver, rue de Wasquehal. — Fernand Delrue, rue d'Alma, 174. — Marie Coopman, rue de la Vigne, 43. — Marie Bracaval, rue de Jemmappes, 13. — André Dhollander, rue de Béthune, 12. — Eugénie Catrix, rue de Lannoy. — Fernand Petit, rue de Denain 20. — Louis Nef, rue des Longues-Haies — Gabrielle Mailliot, rue des Longues-Haies. — Marie Dekeyser, rue Lafontaine.

Du 11. — Germaine Roux, impasse Nabuchodonosor. — Joséphine Delauw, rue de l'Epeule, 15. — Agnès Tournaud, rue Turgot, 122 — Victorine Pommelaere, rue Bernard 23. — Pauline Veinman, rue Sainte-Elisabeth. — Emile et André Burette, jumeaux, rue Bernard, 120. — Félix Moerman, rue de Rome.

Mariages. — Gaston Honoré, 25 ans, fabricant de tapis, à Paris, et Marie Bossu, 22 ans, sans profession, Grande-Rue — César Duyck, 27 ans, négociant, à Tourcoing, et Marie Desmet, 21 ans sans profession, rue de l'Alma. — Victor Bauwaert, 21 ans, teinturier, rue Corneille, et Catherine Duchateau, 35 ans, ménagère, à Tourcoing. — Jean Feret, 31 ans, tisserand, à Croix, et Virginie Dermet, 23 ans, tisserande, rue de l'Epeule. — Oscar Batselé, 25 ans, tisserand, impasse Nabuchodonosor, et Joséphine Ruth, 20 ans, tisserande, rue du Tilleul. — Jean Vandewalle, 21 ans, laveur, rue des Longues-Haies, et Rosalie Dekoninck, bobineuse, rue des Longues-Haies. — Jean Robbe, 40 ans, mécanicien, rue de l'Ommelet, et Véronique Collan, 35 ans soigneuse, rue du Tilleul.

Déclarations de décès du 10 mai. — Jules Jacquart, 23 ans, employé, rue Bernard, 43. — Félicité Gabriel, 36 ans ménagère, rue Saint-Louis. — Marie Odevart, 90 ans, pensionnaire de l'Hospice — Marie Woncleaes, 3 ans, rue Beaurepaire. — Paul Joiris, 11 mois, rue de l'Industrie, 50. — Victor Delsalle, 28 ans, fileur, Hôtel-Dieu. — Euphrasie Dhaveloose, 36 ans, ménagère, rue des Anges, 4. — Catel, jumeaux, présentés sans vie, rue des Fossés. — Léonie Hus, 19 ans, soigneuse, rue de la Banque, 200.

Du 11. — Blanche Dejonghe, 1 an, rue des Longues-Haies. — Albert Carpentier, 1 an, rue de Mouveaux, 69. — Meyers, présenté sans vie, rue de l'Alma. — Jean Renoir, 2 ans, rue du Fontenoy, 22 — Henriette Byster, 5 ans, rue de Jemmappes. — Elisa Juvenet, 1 an, rue Sainte-Elisabeth, 3 — Armand Monnier, 1 an, rue Blanchemaille, 92. — Maurice Depauw, 2 ans, rue Saint-Pierre, 6. — Pierre Notebart, 59 ans, apprêteur, rue des Longues-Haies. — Jean Malfait, 64 ans, menuisier, rue de l'Hommelet, 57.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 10 mai* — Edouard Chais, rue Lerouge. — Marie Derycke, rue Saint Roch. — Jeanne Dupont, rue de Guines. — Albert Honoré, rue de Lille. — Louis Dhaze, ruelle Codron. — Eugénie Delignies, au Blanc-Seau. — Alfred Planquart, à la Croix-Rouge — Léa Dervaux, aux Phalempins — Henri Derache, à la Marlière. — Jeanne Lecroart, rue de la Latte. — Auguste Dervaux, rue de Gand — Léon Avet, rue des Poutrains. — *Du 11.* — Charles Renaut, au Blanc-Seau. — Jeanne Masurel, au Blanc-Seau. — Madeleine Vienne, rue du Moulin-Tonton. — Guillaume Waurlod, rue du Sentier. — Jules Deverdt, Pont-de-Neuville. — Angèle Deshonnet, à la Marlière. — Louis Robyns, Pont des Piats. — Charles Hus, Pont-de-Neuville.

Mariage du 10 mai. — Auguste Delmasure, 21 ans, domestique, et Florine Dupont, 18 ans, sans profession. — *Du 11.* — Emile Vandacle, 26 ans, employé au chemin de fer, et Marie Ledoux, 22 ans, sans profession — Joseph Leplat, 25 ans, mécanicien, et Marie Fremaux, 22 ans, tailleuse — Joseph Corsellis, 25 ans, domestique, et Malvina Cretin, 25 ans, journalière. — Edmond Destournay, 26 ans, tailleur, et Elise Marthe, 26 ans, journalière. — Victor Dessauvages, 34 ans, fileur, et Clémence Dhaze, 33 ans, repasseuse. — Elie Planckaert, 25 ans, corroyeur, et Marie Duprez, 21 ans, servante — *Déclarations de décès du 18 mai.* — Pierre Ghysselinck, 70 ans, 3 mois, sans profession, rue Winoc Choquel. — Mathilde Debaulte, 45 ans 5 mois, sans profession, sentier de Roubaix. — Augustin Delcourt, 1 an 3 mois, rue du Chêne-Houpline. — *Du 11.* — Jeanne Rygolle, 74 ans 11 mois, cordonnier, au Brun-Pain. — Victor Vandendriessche, 2 mois, au Blanc-Seau. —, Georges Deghouy, 11 mois 15 jours, au Blanc-Seau.

BOUSBECQUE. — *Déclarations de naissances du 4 au 11 mai.* — Henri Gomacre, la Basse-Ville. — Gabrielle Dolle, rue de Wervicq — Hélène Villez, le Blanc-Seau.

LINSELLES. — *Déclarations de naissances du 26 avril au 10 mai.* — Blanche Hassebroucq, la Vignette — Claire Delebarre, la Bassée. — Marthe Six, le Cagebert — Léonie Taytens, la Vignette. — *Déclarations de décès du 26 avril au 10 mai.* — Laurence Rousselle, 15 ans, ouvrière de filature, le Gavre. — Jeanne Dal, 21 ans, ouvrière de filature, la Vignette.

MOUSCRON. — *Déclarations de naissances du 5 au 7 mai.* — Marie Verscheure, Blanc-Pignon. — Georges Debal, rue de Menin. — Gervais Delcroix, Christ. — Blanche Poppe, Mont-à-Leux. — *Mariages.* — Charles Desolly, 22 ans, fileur, né et domicilié à Mouscron, et Marie Verheure, 20 ans, bobineuse, née à Courtrai et domiciliée à Mouscron. — Gustave Strobbe, 31 ans, ouvrier au chemin de fer, né et domicilié à Aerseele, et Irma Maes, 25 ans, cabaretière, née à Harlebeeke et domiciliée à Mouscron — *Déclarations de décès du 4 au mai* — Valentine Beuschaert, 5 mois, Haut-Judas. — Ernest Dhellemmes, 2 ans 5 mois, Compas. — Félicité Deseck, 65 ans, Couet. — Louis Algoet, 75 ans, Ruquoy. — Julie Lagy, 45 ans, sentier des Moulins.

LUINGNE — *Déclaration de naissance du 5 au 12 mai.* — Arthur Tjoens, à Tombrouck. — *Mariage.* — Henri Ghyselinck, et Elise Vandenbulcke. — *Déclarations de décès du 5 au 12 mai.* — Henri Lepers, 62 ans, au Bosquet.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille SOYEZ-MORILLE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur François-Stanislas SOYEZ, ex-fabricant, décédé à Roubaix, le 9 mai 1889, dans sa 41e année, administrés des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi qui sera célébrée le dimanche 12 courant, à 8 heures et aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le lundi 13 du dit mois, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Sépulcre. — Les Vigiles seront chantées le même jour, à 5 h. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Industrie, 191, à Roubaix.

Les amis et connaissances de la famille VANDENBROUCK-D'HAVELOOZE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Eulalie D'HAVELOOZE, décédée à Roubaix, le 10 mai 1889, dans sa 37e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut solennels qui auront lieu le dimanche 12 courant, à 4 heures, en l'église St Joseph. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue des Anges, 4.

Les amis et connaissances de la famille GRIMONPREZ-MESTDAGH qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Elvina MESTDAG, décédée à Wattrelos le 11 mai 1889, dans sa 31e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et service Solennels, qui auront lieu mardi 14 courant, à 9 heures 1/2 en l'église de Wattrelos. — L'assemblée à la maison mortuaire, Grand'Place. — L'Obit du mois sera célébré le mardi 11 juin, à 9 heures, en la même église.

Les amis et connaissances de la famille MONNIER-LANTOINE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Armand MONNIER, décédé subitement à Roubaix le 11 mai 1889, à l'âge de 1 an et neuf jours, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut d'ange Solennels, qui auront lieu le lundi 13 courant, à 4 heures, en l'église Notre Dame. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Blanchemaille, 92.

Les amis et connaissances de la famille MALFAIT-VANDERSTRAETEN qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Jean-Joseph MALFAIT, décédé à Roubaix, le 11 mai 1889, dans sa 65e année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mardi 14 courant, à 9 heures 1/2, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix. — Les Vigiles seront chantées le lundi 13, à 5 heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Ommelet 36.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le lundi 13 mai 1889, à 8 heures, pour le repos de l'âme de Dame Nathalie CAPPON, décédée à Roubaix, le 10 avril 1889, dans sa 64e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré au Maître-Autel de l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 13 mai 1889, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Albert LEFEBVRE, époux de Dame Cécile DELATTRE, décédé à Roubaix, le 14 avril 1889, dans 46e année, admis dès Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et d'assister à l'Obit que fera célébrer la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul, le mardi 14 courant, à 8 heures.

Un Obit solennel Anniversaire sera célébré au Maître-Autel de l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le mardi 14 mai 1889 à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur François-Désiré-Fortuné LORIDANT, Marguillier de la paroisse Ste Elisabeth, ancien commissaire-priseur, veuf de Dame Sophie DAUCHY, décédé à Roubaix, le 1er mai 1888, dans sa 75année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le lundi 13 mai 1889 à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Prosper ALLART, époux de Dame Louise BAUDIN, décédé à Roubaix, le 3 avril 1889, dans sa 65e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

VARIÉTÉS

Comment on devient un comique

Je suis venu à Paris avec la ferme intention de jouer les amoureux.

La passion du théâtre s'est révélée à moi vers quatre ans en entendant mon frère déclamer des rôles avec un sérieux, une ampleur extraordinaires chez un acteur âgé de onze ans. Je me mis à l'imiter, à faire des gestes et à dire : « Ouah! ouah! ouah! » comme un tout petit comédien.

Chemise au derrière, je suivais partout Coquelin. Il récitait si bien! Je me sentais grandir en l'écoutant!

Mon frère avait la fureur du théâtre; il semblait en répandre autour de lui.

Jeune pâtissier, il laissait brûler les tartes dans le four, oubliait de servir la clientèle, ouvrait la bouche pour déclamer quand on lui demandait un pain.

— Donnez-moi une brioche de six sous.

A peine nous sortions des portes de Trézène...

répondait Coquelin.

Moi, je faisais les commissions. Plus jeune pâtissier, j'allais porter des petits gâteaux à domicile. Je me trompais de rue, je n'arrivais jamais chez mon client; mitronnet obsédé, je restais assis au bas des remparts de Boulogne-sur-Mer, poursuivi par le souvenir de Coquelin aîné dans tous les rôles qu'il jouait à seize ans, en amateur, au théâtre de la ville. C'était dans une salle improvisée qu'on appelait la *Baraque*.

La *Baraque* et Coquelin passaient et repassaient dans mon petit cerveau comme quelque chose de féérique, de divin. Je revoyais l'aîné acclamé par tout Boulogne dans le *Mousse*, *Pauvre Jacques*, le *Gamin de Paris*, *Brelan de troupiers*, l'*Omelette fantastique*.

Je restais assis, tarte de douze sous au poing, rechantant quelques bribes d'un couplet, récitant la fin d'une tirade, esquissant d'un bras timide un grand diable de geste, faisant le vieux avec ma tarte, fou d'amour pour un art auquel il me semblait que je ne pourrais jamais toucher.

J'étais alors — chose étrange — un gentil petit adolescent, avec de beaux cheveux d'une couleur rare, d'un blond cendré très pur. J'avais un visage un peu long, mais régulier. Je me suis déformé depuis. Les Anglaises à lunettes de Boulogne me lorgnaient; elles auraient désiré avoir un fils comme le petit Coquelin. Mon air britannique les séduisait, et, quoique pâlot et ressemblant, comme le disait le grand paysagiste Cazin, à un pain d'un sou peu cuit, les longues vieilles Anglaises à lunettes m'auraient adopté avec plaisir et emporté en Angleterre.

Plus j'avançais en âge, plus j'aimais le théâtre.

Coquelin était déjà parti pour le Conservatoire. Moi, j'étais au collège. J'y faisais un tas de singeries qui m'avaient fait appeler le *Comédien*.

Mes grimaces et les tirages de langue avec des expressions diverses étaient les manifestations comiques extérieures dont je donnais un échantillon varié. On aurait pu croire à la jeunesse d'un mime.

D'une physionomie très mobile, je singeais surtout les gens navrés; j'avais une collection de visages lugubres que je changeais à volonté et qui provoquaient l'hilarité.

Je me mis à apprendre quelques rôles. J'avais un amour profond pour le sérieux; je me sentais mis au monde pour jouer *Ruy Blas*, le *Roman d'un jeune homme pauvre*.

Je jouais les scènes dans ma chambre, en poussant des éclats de voix qui effrayaient les chats dans la cour, en pleurant sur mon oreiller, brisé par une douleur qui me faisait un plaisir infini : plus je pleurais, plus j'étais content. J'étais fort mauvais.

Je n'avais qu'une bonne chose à mon actif de futur comédien : de la sensibilité. Appréciable qualité, si l'on se souvient que Talma a dit dans ses Mémoires qu'il donnerait dix comédiens intelligents pour un comédien sensible.

Je pleurais à chaudes larmes en récitant *Ruy Blas*.

Comme je me sentais l'étoffe d'un Laferrière, il fallait tenter d'entrer au Conservatoire. Je ne fis aucune confidence à ma famille. Un ami, M. Huret, fabricant de tissus de lin, à Pont-de-Briques, près Boulogne, eut mon secret et ma première récitation d'un rôle.

J'allai lui dire *Ruy Blas*. Ce rôle me ravissait. Etre aimé d'une reine, moi... Quel bonheur!

Mon émotion était grande en arrivant chez M. Huret. Je le vois toujours m'écoutant, assis sur un grand canapé.

Je commence :

... Donne moi ta main que je la serre,
Comme en cet heureux temps de joie et de misère.

Avec une voix étranglée le son sortait à peine; j'avais la gorge serrée, les joues exagérément pâles. C'était idiot, cette peur immense. En somme, M. Huret possédait une usine de tissus de lin très importante, mais n'était pas un juge sans appel, quoiqu'il eût eu jadis la passion du théâtre.

J'avais une vibration énorme, mon regard était très mouillé. Après la scène de Ruy Blas et de Don César, au premier acte, je tombai anéanti sur un fauteuil. Et il y avait de quoi, j'avais mis beaucoup trop de force, j'avais fait un abus extraordinaire de bras levés au ciel, d'yeux blancs, de mouvements fébriles de jambes.

J'attendis mon arrêt de mort — ou de vie; car, si l'ami consulté m'avait dit que je ne pouvais pas entrer au théâtre, c'était ma mort. Il se prit à réfléchir, et, au bout de quelques minutes qui me parurent des siècles, il ouvrit la bouche et me dit :

— Vous serez comédien... Seulement...

— Seulement? m'écriai-je anxieux.

— Seulement, il faudra desserrer les dents. Vous avez l'air de mordre votre rôle. Si vous pouvez vaincre ce défaut, vous jouerez les amoureux.

Je me sentis vivre : j'étais sacré jeune pour le filateur!

Rien ne s'opposait à ce que je jouasse l'emploi sérieux. Au contraire, mon frère était engagé comme comique à la Comédie française; c'était parfait. Lui jouerait les valets, moi les maîtres.

Deux mois après mon audition chez M. Huret, je partais pour Paris, à la conquête de la gloire. C'était décidé, j'allais être comédien.

Je soignais ma tenue d'amoureux, me défiant de l'impression que pourrait faire sur le jury du Conservatoire le frère d'un comique. J'avais un habit bleu à petites côtes que je mettais le dimanche en Angleterre.

Voici le jour de l'examen. Je soigne ma raie. J'avais un col de chemise très blanc, un pantalon suffisamment noir, mon habit bleu, une peur idem. Je parais en tremblant devant M. Auber et ses acolytes, MM. Ed. Thierry, Samson, Provost, Regnier, Beauvallet, Augustine Brohan. Quels juges!

Brrr! Je me sens très examiné. J'attaque la scène de Clitandre des *Femmes savantes*, du premier acte :

Non madame, mon cœur qui dissimule peu,
Ne sent nulle contrainte à faire un libre aveu.

Après ces deux vers, je me sens mieux. La peur s'éloigne.

Dans aucun embarras un tel pas ne me jette;
Et j'avouerai tout haut d'une âme franche et nette,

Mon aplomb est revenu. Je vais faire honneur à ma signature.

Que les tendres liens où je suis arrêté,
Mon amour et mes vœux...

Je m'arrête. Je regarde Henriette avec une expression enflammée et discrète, une expression d'homme de cour. Je fais mon œil. J'attends deux secondes, et quand l'électricité de mon regard est épuisée, je dis avec chaleur :

...Sont tous de ce côté!

Je finis ma tirade. Après quoi un coup de cloche donné par M. Auber m'avertit qu'on en a entendu assez.

Je retourne chez moi anxieux, attendant le soir avec impatience pour connaître mon sort. Je reçois une lettre du Conservatoire. Reçu!

Le lendemain, mon frère me présente à M. Regnier, qui devait être mon professeur.

Je faisais mon mirliflor, j'étais élève au Conservatoire, j'agitais la jambe, je portais haut la tête, je me passais d'une façon romantique la main dans la chevelure. Je me croyais quelqu'un.

— Il jouera les amoureux, dit mon frère à M. Regnier.

— Pas sûr, répondit le maître, le jury l'a trouvé drôle dans *Clitandre* et pas beau.

Le frère fut interloqué, puis furieux, — moi aussi. Coquelin commence à faire l'inventaire de tous mes charmes : « Je vous assure qu'arrangé avec des habits bien faits, du fard, de la poudre, il serait très gentil, ce petit. »

« Eh bien, dit le grand comédien, vous m'amènerez votre frère en habit à la française, avec des bottes à revers, et nous verrons comment il est bâti. »

Plusieurs jours après, je fus au Conservatoire sans habit à la française, avec celui de mon examen, le bleu à côtes d'Angleterre. Je m'étais frisé pour donner un démenti formel aux gens qui ne me trouvaient pas joli et je répétai de nouveau, mais pour la première fois devant les élèves, le même rôle de Clitandre.

Je vis des sourires sur les visages de Prudhon, Charpentier, Edgard Monteil, Jourdan, Gaston Lemay, Schnegans, qui se destinaient aux amoureux avec un physique *ad hoc*, paraît-il.

— Voyons, mon ami, me dit M. Regnier, après que j'eus fini, ne savez-vous pas quelques fragments de rôles comiques?

— Mais oui, monsieur.

— Récitez-m'en un.

Je me mis en devoir de réciter Gros-René, du *Dépit amoureux*.

Les élèves se mirent à sourire de nouveau, mais plus de la même façon que tout à l'heure.

Je dis ensuite le monologue de Petit-Jean, des *Plaideurs*. Je fis rire tout le monde, cette fois; ce monologue eut l'air d'un pronostic.

— Eh bien, mon enfant, me dit M. Regnier, à l'avenir vous vous ferez défriser; si vous savez des rôles tragiques, vous les oublierez; vous avez l'œil riant, la tête drôle, le nez de la famille, vous ferez comme votre frère, vous jouerez les comiques, et tâchez de les jouer aussi bien que lui.

— J'essayerai, Monsieur Regnier.

Et voilà comment on devient un comique.

COQUELIN-CADET.

HIPPODROME DE ROUBAIX. — 20 Chevaux. — 50 Artistes, pour la première fois à Roubaix. — Clique F. LEHMANN, troupe équestre française, sous la direction de Mlle Fanny Lehmann, écuyère des Cirques de Paris.

Samedi 11 à 8 heures 1/2. — Spectacle extraordinaire. — Succès de M. O'Kill, le plus fort ventriloque de l'époque, grand succès des Folies Bergères de Paris. — Début de M. Onra, célèbre gymnasiarque, créateur de l'exercice l'homme Obus. — Wilton et Mora, les champions des 3 barres fixes, les plus forts du monde. — Mlle Juliette Lygoutte, travail en grande vitesse, saut du gant. — Mlle Fanny Lehmann avec ses chevaux dressés en haute école et en liberté — Succès désopilants de la troupe Mansuy, célèbre troupe composée de 7 personnes surnommées à juste titre Les Rois du Tapis. — Nombreux intermèdes comiques par 14 clowns. — Excellent orchestre sous la direction de M. Ravizza.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 10 mai. — Les Bourses allemandes sont mal impressionnées par les grèves qui viennent d'éclater en Westphalie avec une gravité considérable. Notre marché en ressent le contre-coup assez vivement et les réalisations